

## COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DU MAIRE

\*\*\*\*\*

**ARRETE N° ADM\_004/2023 :** INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE  
Délégation de signature  
Madame Christine LAMBOLEZ ABRIAL – Adjoint administratif  
territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### LE MAIRE DE GREZIEU-LA-VARENNE,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article R.2122-8,

**VU** l'arrêté municipal n° RH\_019/2022 du 24 janvier 2022, fixant la dernière situation de Madame Christine LAMBOLEZ ABRIAL, en qualité d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, dans les fonctions d'agent permanent,

**CONSIDERANT** que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service « accueil », il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Madame Christine LAMBOLEZ ABRIAL, fonctionnaire territorial,

#### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Madame Christine LAMBOLEZ ABRIAL, fonctionnaire territorial titulaire, est déléguée, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet et la légalisation des signatures.

**ARTICLE 2 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Rhône et l'intéressée.

Grézieu-la-Varenne, le 4 janvier 2023

*Pour extrait conforme,*

**Bernard ROMIER**  
Maire de Grézieu-la-Varenne

Pour notification, le .....  
Christine LAMBOLEZ ABRIAL

